

CREDOC  
BIBLIOTHÈQUE

# Consommation

ANNALES DU C.R.E.D.O.C.

Crédoc - Consommation, N° 1652-001  
Sou1958 - 3396 à 3402

1958 n° 1

janvier  
mars

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation est un organisme scientifique autonome créé sur l'initiative du Commissariat Général à la Productivité et fonctionnant dans le cadre de l'Association Française pour l'Accroissement de la Productivité. L'orientation de ses travaux est définie par un Comité Directeur que préside M. F.-L. CLOSON, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

Les travaux du C. R. E. D. O. C. se développent dans les quatre lignes suivantes :

- Etude de l'évolution de la consommation globale par produit et par groupe socio-professionnel.
- Analyse du comportement du consommateur et économétrie de la demande.
- Etablissement de perspectives de consommation à moyen terme.
- Méthodologie de l'étude de marché des biens de consommation.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Exceptionnellement, ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères, ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut en outre exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics ou privés. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

#### COMITÉ DIRECTEUR

**Président** : M. F.-L. CLOSON

Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

- |  |   |
|--|---|
| M. G. ARDANT, Commissaire Général à la Productivité.   | M. G.-Th. GUILBAUD, Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.  |
| M. E. ARRIGHI DE CASANOVA, Directeur du Commerce Intérieur au Ministère de l'Industrie et du Commerce.                           | M. L. GUIBOURGE, Président de l'Union Nationale des Associations Familiales.  |
| M. A. BAPAUME, Secrétaire Général de la Fédération des Ingénieurs et Cadres (C. F. T. C.).                                       | M. P. HAZEBROUCK, Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Directeurs Commerciaux.   |
| M. P. BENAERTS, Délégué Général du Conseil National du Commerce.   | M. R. HIRSCH, Commissaire Général au Plan.  |
| M. W. BISHOP, Président d'Honneur, Fondateur de l'Association Nationale des Praticiens en Etudes de Marchés.                     | M. J.-M. JEANNENEY, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris; Directeur du Service d'Etude de l'Activité économique de la Fondation Nationale des Sciences politiques. |
| M. F. BOUQUEREL, Professeur au Centre de Perfectionnement dans l'Administration des Affaires de la Chambre de Commerce de Paris. | M. R. PENICHOU, Secrétaire Général de la Société Générale des Coopératives de Consommation.   |
| M. M. CÉPÉDE, Directeur des Etudes et du Plan au Ministère de l'Agriculture.   | M. F. PERROUX, Professeur au Collège de France; Directeur de l'Institut de Science Economique Appliquée.  |
| M. G. DESSUS, Directeur à la Banque de l'Indochine.  | M. M. RIVES, Directeur du Service Interconsulaire du Commerce et de la Distribution.  |
| M. R. DUMAS, Directeur de la Statistique Générale de l'I. N. S. E. E.  | M. A. ROMIEU, Président de l'Union Fédérale de la Consommation.   |
| M. J. DUMONTIER, Directeur de la Conjoncture et des Etudes Economiques de l'I. N. S. E. E.                                       | M. A. SAUVY, Directeur de l'Institut National d'Etudes Démographiques.  |
| M. P. GROS, Président de la Compagnie des Chefs d'Approvisionnement.   | M. R. SPEYSER, Vice-Président de la Confédération Générale des Cadres.  |
| M. C. GRUSON, Chef du Service des Etudes Economiques et Financières au Ministère des Finances.                                   | M. R. TROMELIN, Secrétaire Général de l'Association Française pour l'Accroissement de la Productivité.  |

**Secrétaire Général du C. R. E. D. O. C.** : M. G. ROTTIER

**Secrétaire Général adjoint** : M. E.-A. LISLE

# Consommation

ANNALES DU CENTRE DE RECHERCHES  
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

30, rue d'Astorg — PARIS - 8<sup>e</sup>

Abonnements : France : 2 500 F - Etranger : 2 800 F - Le numéro : 1 000 F

V<sup>e</sup> année

## sommaire

janvier-mars 1958 - N<sup>o</sup> 1

F. Louis CLOSON	Pages
Avant-Propos . . . . .	3

### ÉTUDES

Georges ROTTIER	
La distribution des revenus non agricoles . . . . .	5
Georges ROTTIER et Elisabeth SALEMBIEN	
Les budgets familiaux en 1956 . . . . .	29
Léon DESPLANQUES	
La consommation en 1957 . . . . .	55

### NOTES ET CHRONIQUES

Jean ALBERT	
Les consommations de boissons de 1955 à 1957 . . . . .	71
Jacques VORANGER	
Le développement de la télévision de 1955 à 1957 . . . . .	87
Michel GUILLOT	
La dépense alimentaire dans un groupe de familles ouvrières de l'Est . . . . .	95
Georges RÖSCH	
L'enquête canadienne sur la maladie et les soins médicaux . . . . .	99

## *Avant-Propos*

*C'est un fait que les recherches sur la consommation sont parmi les dernières venues.*

*N'est-il point paradoxal que cette ultime étape du processus économique, objet même de l'activité des hommes, n'ait suscité, semble-t-il, jusqu'à ces dernières années, qu'une curiosité médiocre.*

*La production des biens et des services, son financement, la rémunération des producteurs ont eu le pas sur la consommation.*

*Il faut croire que volontairement ou inconsciemment l'étude économique s'est portée vers les intérêts capables de se grouper, de s'organiser pour conquérir ou se défendre. Il est bien connu que dans les conflits sociaux le salarié, producteur et consommateur, revendique et agit en s'appuyant sur sa force de producteur et non pas sur sa qualité de consommateur.*

*Sans doute aussi, au cours de l'histoire de l'humanité, la peur de l'homme a-t-elle été davantage celle de l'insuffisance de production des biens que le défaut de débouchés et, dans le monde considéré dans son ensemble, il en est toujours ainsi puisque notre temps demeure celui de la faim.*

*Cependant une nouvelle économie se dessine à partir de la consommation qui remonte de la conclusion aux prémisses, de l'aval à l'amont, l'étude des marchés en est la manifestation la plus familière.*

*Depuis qu'un changement d'habitudes ou un caprice de la mode peuvent rendre brusquement désuets et inutiles des investissements coûteux, depuis que l'homme d'affaires est alerté, l'étude de la consommation acquiert droit de cité, elle prend aujourd'hui rapidement sa revanche.*

*L'économiste, le sociologue, le statisticien peuvent enfin appliquer leur savoir à l'immense domaine encore en friches mais combien difficile à pénétrer.*

*C'est peut-être là une dernière explication du retard des études de consommation. Comparée à la production la consommation se mesure mal. La fabrication d'acier, la production d'énergie sont activités*

*aisées à saisir. La mine, le puits de pétrole, les hauts-fourneaux et les fours, les centrales électriques sont clairement situés, les cartes géographiques montrent leur emplacement ponctuel. Le monde de la demande est immense et changeant, les cartes démographiques en rendent mal compte.*

*Qui consomme et comment? Quel déplacement de la consommation aujourd'hui prépare pour demain. Le textile finement œuvré le cède aux équipements électro-ménagers ou aux vacances, la dépense alimentaire de luxe le cède à la télévision. Nous sommes aux bords d'un univers statistique quasiment inconnu. C'est à sa découverte que Consommation nous conduit.*

*L'aventure est austère et la compagnie est rare. Les études sont peu nombreuses, la méthode se précise et s'affine avec la découverte de son objet, le phénomène de la consommation.*

*Consommation est la revue du C. R. E. D. O. C., nouvelle et jeune, elle bénéficie cependant de la masse de recherches et des investissements intellectuels effectués par le Centre depuis bientôt cinq ans, mais elle marque un moment nouveau. Le C. R. E. D. O. C., par sa revue, souhaite ouvrir un dialogue avec tous ceux qui s'intéressent à la consommation, élargir son audience, recevoir davantage pour donner encore plus.*

*Consommation comme le C. R. E. D. O. C. participe au service public, elle apporte d'une manière désintéressée une information, une recherche et une documentation unique en France, pour le bénéfice des affaires privées, pour celui de l'Etat et de ses Administrations et pour celui des consommateurs.*

*Ce dialogue ne prendra forme que lentement. Les investissements qui ont été faits doivent se poursuivre et le travail des quatre dernières années n'a de sens que dans le cadre d'une politique à long terme qui assure le développement des efforts trop rares et trop peu soutenus que la France consacre à la recherche appliquée.*

F.-Louis CLOSON.

# LA DISTRIBUTION DES REVENUS NON AGRICOLES

par

**Georges ROTTIER**

*L'enquête de 1956 sur les budgets de famille a fourni des renseignements détaillés sur les revenus des ménages. La qualité de ces renseignements est étudiée dans le chapitre I, la distribution pour l'ensemble de la population est analysée dans le chapitre II et les distributions par catégories socio-professionnelles dans le chapitre III. Les résultats sont comparés à ceux d'enquêtes étrangères (1).*

*Les revenus déclarés par les ménages sont nettement sous-estimés. Cette sous-estimation est cependant assez régulière pour qu'on puisse considérer que la forme des distributions est convenablement déterminée.*

*Les principaux résultats sont présentés dans le tableau III-1. Si l'on corrige la sous-estimation des revenus déclarés, ce tableau montre qu'en 1955, 23 % des foyers français disposaient de moins de 25 000 F par mois et 16 % de plus de 100 000 F par mois.*

*Les distributions par catégories socio-professionnelles se ramènent à trois types bien distincts correspondant aux salariés, aux travailleurs indépendants et aux inactifs. Les distributions des revenus des ménages d'ouvriers manuels sont très sensiblement logarithmico-normales, la dispersion (en logarithmes) variant très peu d'un pays à l'autre.*

*Cet article prépare un ensemble de recherches sur les inégalités économiques qui se développeront dans le cadre du groupe d'études de mathématiques sociales et de statistique que préside M. Gruson à la 6<sup>e</sup> Section de l'École Pratique des Hautes Études.*

## I. — INTRODUCTION

### I. Position du problème.

Pour l'économiste, la notion de distribution du revenu ou du produit est étroitement liée à celle du **partage** de ce revenu ou de ce produit entre un certain nombre d'agents économiques ou de groupes d'agents écono-

---

(1) Cette étude doit beaucoup aux suggestions, aux orientations et aux critiques dont a bien voulu nous faire bénéficier M. G. Th. Guilbaud. M. Patrice Bertier, attaché de recherches au C. N. R. S. a fait une première étude des données qui a considérablement facilité notre travail. Mlle Salembien, assistante de recherches au C. R. E. D. O. C., a établi la majeure partie des graphiques et les tableaux de l'annexe.

miques. C'est ainsi que la théorie de la distribution chez les classiques anglais visait principalement à établir des lois relatives au partage du produit global de la nation entre quelques grands groupes d'agents, essentiellement les propriétaires fonciers, les entrepreneurs et les salariés de l'industrie. La théorie néo-classique de la distribution, dont le but premier est d'expliquer le niveau des rémunérations unitaires des divers facteurs de production (salaire horaire, taux de profit, etc.) a pour but final d'expliquer le partage de la valeur du produit de l'entreprise entre les divers groupes d'agents producteurs qui contribuent à sa formation.

De même, étudier la distribution des revenus des ménages revient à analyser la façon dont est partagé le revenu disponible global des particuliers. On observe que ce partage est inégal, et l'objectif de l'analyse est de décrire, et quand cela est possible, de mesurer cette inégalité.

Mais les ménages étant nombreux, le terme de distribution prend un sens ambigu. A la notion d'une loi économique expliquant le partage du revenu se superpose la notion de distribution statistique des revenus individuels. La principale difficulté de l'étude est alors de relier la notion économique d'inégalité dans le partage d'une quantité globale à la description statistique d'une distribution observée. L'ensemble des recherches des soixante dernières années vise en effet à déduire des distributions observées des indices d'inégalité de partage. Ces indices peuvent être purement empiriques, comme l'indice de concentration de Gini ou le rapport de la médiane à la moyenne récemment utilisé par Colin Clark. Ils peuvent aussi provenir de l'ajustement à la distribution observée d'une loi statistique dont un paramètre a une signification économique précise. Les deux exemples les plus connus sont l'ajustement d'une loi logarithmico-normale ou d'une loi de Pareto.

Le présent article a un caractère uniquement descriptif : Utilisant les premières données statistiques disponibles en France sur la distribution des revenus des ménages, il présente les résultats relatifs à l'ensemble de la population non-agricole dans une première partie, et à divers groupes définis par la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage dans une seconde partie. Dans chaque cas, les résultats sont comparés à ceux obtenus dans divers pays étrangers.

Le but de cette description est de présenter des résultats concrets qui peuvent servir à de nombreuses études. Mais il est surtout de préparer une étude plus approfondie des problèmes de partage que nous avons rapidement évoqués dans cette introduction et dont l'analyse sera ébauchée dans des articles ultérieurs.

## 2. Les données.

La source de cette étude est l'enquête sur les budgets de famille de 1956 (1). Les ménages touchés par cette enquête ont été interrogés sur leurs revenus en même temps que sur leurs dépenses de consommation. Le tableau I-1 reproduit la partie du questionnaire relative aux revenus.

Dans l'exploitation de l'enquête, les questions relatives aux revenus ont été traitées différemment des questions sur les dépenses. En effet, les questionnaires présentant des lacunes dans le relevé des dépenses de consommation ont été rejetés, alors que la non-déclaration du revenu n'a pas entraîné le rejet du questionnaire. Les distributions de revenus étudiées dans cet article ne sont donc pas établies à partir de l'ensemble des questionnaires retenus, mais à partir d'un sous-échantillon plus restreint.

---

(1) Décrite dans ce numéro : « Les budgets familiaux en 1956. Analyse par catégories socio-professionnelles ».

# Consommation

ANNALES DU CENTRE DE RECHERCHES  
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

30, rue d'Astorg — PARIS - 8°

Abonnements : France : 2 500 F - Etranger : 2 800 F - Le numéro : 1 000 F

V° année

janvier-mars 1958 - N° 1

## ERRATA

Une erreur d'imposition a fait que les tableaux n° VI et VII des pages 50/51 et 52/53 et les tableaux VI et VII des pages 78/79 et 82/83 ont été intervertis.

Les tableaux VI et VII des pages 50/51 et 52/53 se rapportent à l'article de M. Jean Albert :

"Les consommations de boissons de 1955 à 1957 (page 71)"

Les tableaux VI et VII des pages 78/79 et 82/83 se rapportent à l'article de M. Rottier et Mlle Salembien. :

"Les budgets familiaux en 1956 (page 29)"

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et leur demandons de bien vouloir rectifier d'eux-mêmes.



**TABLEAU I-1**  
**RESSOURCES DU MÉNAGE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS**  
 (ou de la dernière année du calendrier)

	Chef de ménage	Conjoint	Autres personnes du ménage
<b>A. REVENU DU TRAVAIL</b>			
1. Salaires, traitements (y compris activités d'appoint).....	•		
2. Revenus agricoles (indiquez grosso modo un revenu moyen) ..			
3. Revenus commerciaux .....			
4. Revenus des chefs d'entreprises industrielle ou artisanale .....			
5. Revenus des professions libérales			
<b>B. REVENUS DU CAPITAL</b>			
1. Mobilier .....			
2. Immobilier .....			
<b>C. AUTRES REVENUS</b>			
1. Allocations familiales .....			
2. Pensions, retraites, rentes, etc .			
3. Autres (précisez) : .....			
<b>D. AVANTAGES EN NATURE</b> (en faire l'estimation)			
Nourriture, logement, chauffage, etc .			
Total .....			

Environ 3 % des questionnaires exploitables ne donnent pas d'indication sur le revenu. Mais ce pourcentage varie d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre, étant nul pour les contremaîtres et proche de 10 % pour les industriels. L'échantillon des ménages ayant déclaré leur revenu n'est donc pas représentatif de l'ensemble de la population. L'erreur introduite de ce fait est cependant faible.

Le questionnaire prévoyait la déclaration des revenus pour les douze derniers mois ou la dernière année de calendrier. L'analyse des résultats a montré que les déclarations se rapportent en général à la dernière année de calendrier. On sait, en effet, que les ménages ont été enquêtés en quatre vagues, respectivement en avril, juin et octobre 1956 et en janvier 1957. Les revenus moyens sont très voisins pour les trois vagues de 1956, et nettement supérieurs pour l'échantillon interrogé en 1957. L'écart est de 7,5 %, ce qui correspond exactement à l'augmentation des revenus personnels moyens de 1955 à 1956 d'après les comptes de la Nation. On doit donc admettre que les ménages interrogés en 1956 ont, dans l'ensemble, déclaré leurs revenus de 1955, et les ménages interrogés en 1957, leurs revenus de 1956.

Nous avons donc dû exploiter séparément les trois premières enquêtes d'une part, la quatrième de l'autre. L'analyse présentée dans cet article est

généralement limitée aux revenus de 1955, qui correspondent à l'échantillon le plus nombreux. Les données relatives aux revenus de 1956 sont présentées dans des tableaux détaillés en annexe.

Il est remarquable que l'augmentation corresponde à ce qu'indiquent les statistiques globales. Cela montre que des enquêtes par sondage permettent d'observer correctement l'évolution dans le temps des revenus, même si elles ne permettent pas d'en mesurer avec précision la valeur absolue.

La comparaison des revenus moyens et des dépenses totales de consommation par ménage indique en effet une sous-estimation assez notable des revenus : le revenu moyen déclaré par les ménages non agricoles est de 687 000 F pour 1956 alors que les dépenses moyennes de consommation de la même population sont de 808 000 F. Les revenus déclarés sont donc inférieurs de 15 % aux dépenses totales de consommation alors que, compte tenu de l'épargne, ils devraient être supérieurs d'environ 5 %. Cet écart entre le relevé des consommations et des revenus est un phénomène très général dans les enquêtes sur les budgets de famille. Il n'est pas certain que l'écart soit entièrement dû à la sous-estimation des revenus. Une étude récente (1) a notamment suggéré que les méthodes d'enquête utilisées pouvaient entraîner une surestimation systématique de certaines dépenses de consommation. Il ne semble pas cependant que ce soit le cas pour l'enquête de 1956, où les dépenses de consommation paraissent plutôt sous-estimées. Il faut donc admettre que les revenus déclarés sont, dans l'ensemble, inférieurs d'au moins 20 % à la réalité (2). **Il est essentiel de tenir compte de cette sous-estimation** pour toute utilisation pratique des résultats présentés dans cet article. En première approximation, on peut en corriger l'effet en majorant de 20 % les limites de toutes les tranches de revenu.

On ne peut évidemment pas admettre que l'erreur relative sur le revenu soit la même pour tous les ménages. Cette hypothèse serait cependant trop restrictive ; il suffit en effet d'admettre que l'erreur relative sur les revenus n'est pas en corrélation étroite avec le revenu et la catégorie socio-professionnelle (qui est le principal critère d'analyse que nous retiendrons) pour que la forme des distributions observées corresponde de façon satisfaisante à celle des distributions vraies.

Les données actuellement disponibles ne permettent pas de vérifier l'absence de corrélation entre le pourcentage d'erreur et le niveau du revenu. Cette question ne pourrait être étudiée qu'à partir de la comparaison des revenus moyens et des dépenses moyennes de consommation des ménages appartenant à chaque tranche de revenus à l'intérieur de chaque catégorie socio-professionnelle (3). L'examen et l'analyse des données semblent cependant exclure l'existence de variations très considérables dans le pourcentage d'erreur. Nous postulons donc dans cette étude l'absence de corrélation

---

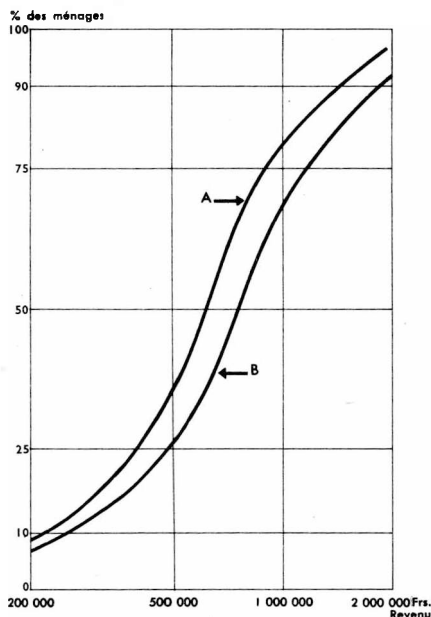
(1) Utting & Cole : Estimating expenditure, saving and income from households budgets. Journal of the Royal Statistical Society, Series A, 1956, pp. 371 et seq.

(2) La comparaison des dépenses moyennes et des revenus moyens, que nous avons utilisée faute d'autres informations, présente quelques inconvénients. La forme des distributions de revenus (qui sont fortement dissymétriques) rend en effet l'estimation de la moyenne très sensible aux erreurs sur la détermination des tranches supérieures de la distribution. Or, une erreur sur les derniers centiles peut provenir de deux causes, dont les effets se cumulent : l'erreur de mesure risque d'être proportionnellement plus forte dans les tranches de revenus élevés et le pourcentage de non-réponses peut aussi y être plus fort.

(3) Les informations seront disponibles au cours du second semestre 1958. Nous avons par contre pu construire indépendamment la distribution des dépenses totales de consommation et des revenus pour un échantillon restreint d'une centaine de ménages interrogés en 1955 avec le même questionnaire. Le parallélisme de ces deux distributions (Cf. Graphique I-1) est un argument en faveur de l'hypothèse retenue. Il reste cependant la possibilité signalée dans la note précédente, d'une relative incertitude sur la queue supérieure des distributions.

## GRAPHIQUE I-1

Distributions cumulées des revenus (A)  
et des dépenses totales (B) par ménage. Source : enquête pilote 1955



entre l'erreur relative et les critères d'analyse choisis. Il ne s'agit cependant actuellement que d'une hypothèse de travail raisonnable, adoptée pour cet article qui représente un premier état de la question, mais qu'il conviendra d'examiner avec soin au cours des recherches ultérieures.

## II. — L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

### I. Les données empiriques.

Le graphique II-1 représente la distribution des revenus déclarés par les 13 000 ménages touchés au cours des trois premières enquêtes. La distribution des revenus des ménages touchés lors de la quatrième enquête a une forme très voisine, mais elle est décalée vers la droite puisqu'elle représente des revenus touchés en 1956 au lieu de 1955.

On voit que cette distribution est très étalée. Les revenus annuels s'étagent entre moins de 100 000 F et plus de 5 millions de F. Cette distribution est unimodale, le mode correspondant à un revenu compris entre 400 et 500 000 F ; elle est en même temps très dissymétrique. Cela se traduit par le fait que la médiane est supérieure au mode, et la moyenne à la médiane (1) :

— mode .....	450 000 F
— médiane .....	540 000 F
— moyenne .....	640 000 F

(1) Le mode est le revenu qui correspond au maximum de la courbe de fréquence II-1. La médiane est le revenu tel que la moitié de la population ait un revenu inférieur. La moitié des ménages a donc déclaré un revenu inférieur ou égal à 540 000 F et la moitié un revenu supérieur.

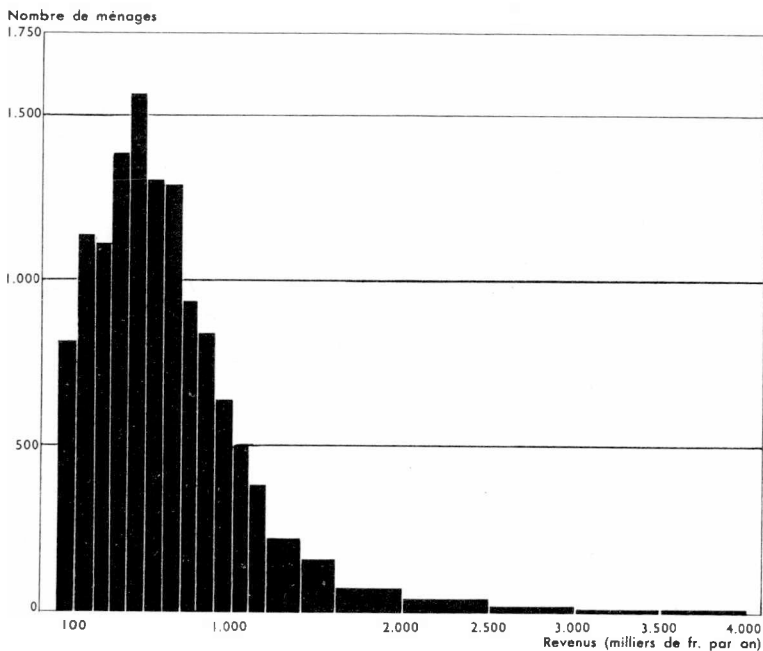
Rappelons les réserves que nous avons faites dans le chapitre précédent sur l'utilisation de la moyenne : sa valeur est très sensible aux erreurs de mesure des revenus élevés, ce qui n'est pas le cas du mode et de la médiane.

Pour étudier plus en détail cette distribution, il est commode de la représenter par une courbe cumulative au lieu d'une distribution de fréquences. C'est-à-dire de porter en ordonnées le nombre de ménages ayant un revenu **inférieur** au revenu  $x$  mesuré en abscisses, alors que dans le graphique II-1 on porte en ordonnées le nombre de ménages ayant un revenu **égal** à  $x$ .

Avant de tracer cette courbe cumulative, nous ferons subir deux transformations aux variables. En ordonnées, nous porterons le pourcentage de la population totale au lieu du nombre de ménages. En abscisses, nous porterons le logarithme du revenu au lieu du revenu lui-même. Cela facilitera la comparaison des distributions relatives à des populations différentes. En particulier, l'utilisation du logarithme du revenu se justifie si l'on veut étudier l'inégalité des revenus. En effet, on admet généralement que l'inégalité ne se modifie pas si tous les revenus sont **multipliés** par un même facteur. Dans la représentation que nous adoptons, cela veut dire que l'inégalité est la même dans deux populations quand les courbes cumulatives en logarithmes se déduisent l'une de l'autre par une translation le long de l'axe des  $x$ .

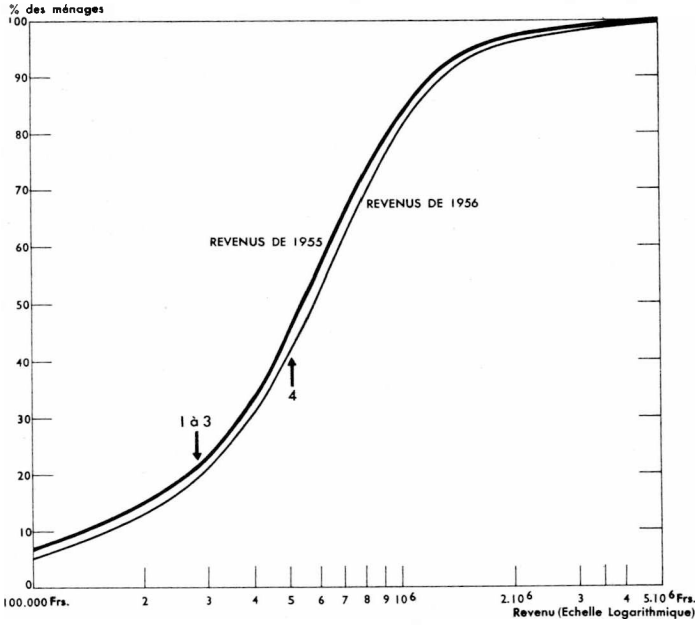
Le graphique II-2 représente de cette nouvelle façon les distributions relatives aux revenus de 1955 (trois premières enquêtes) et de 1956 (enquête n° 4). Les deux courbes sont sensiblement parallèles, leur écart correspondant à une augmentation des revenus de l'ordre de 7,5 %, ce qui est très voisin de l'augmentation des revenus non agricoles retenue dans les comptes de la Nation.

**GRAPHIQUE II-1**  
**Distribution des revenus des ménages (enquêtes I à 3 : revenus de 1955).**



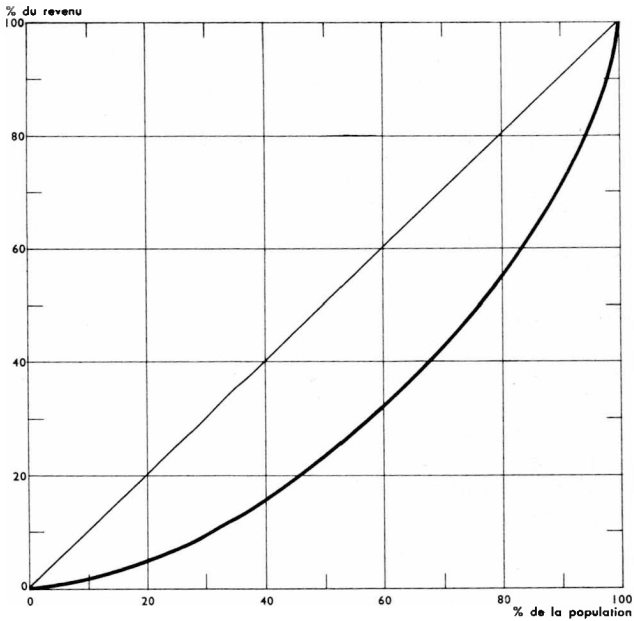
## GRAPHIQUE II-2

Distribution cumulée des revenus des ménages. Ensemble de la population. Enquêtes 1 à 3 (revenus de 1955) et enquête 4 (revenus de 1956).



## GRAPHIQUE II-3

Courbe de concentration. Ensemble de la population. Revenus de 1955.



La lecture du graphique II-2 permet de déterminer un certain nombre de caractéristiques de la distribution des revenus de 1955 :

- la médiane est égale à 540 000 F,
- le plus petit intervalle logarithmique comprenant 80 % des ménages s'étend de 200 à 1 500 000 F par an, c'est-à-dire de 1 à 7,5. Nous prendrons cet intervalle comme mesure de dispersion quand nous comparerons plusieurs distributions.

- une autre mesure est l'indication du nombre relatif de ménages ayant des revenus annuels inférieurs à 300 000 F, ou supérieurs à 1 000 000 de F.

On voit qu'environ :

23,2 % des ménages avaient moins de 300 000 F par an en 1955,

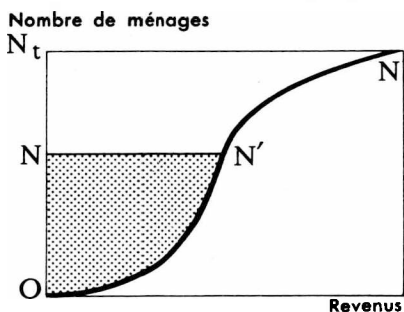
16 % des ménages avaient plus de 1 000 000 de F par an en 1955 (1).

## 2. La courbe de concentration.

Comme nous l'avons signalé plus haut, étudier la distribution des revenus des ménages revient à étudier la façon dont un revenu global donné est partagé entre l'ensemble des ménages. Pour cela, on utilise souvent la courbe de concentration de Lorenz. On obtient cette courbe en rangeant les ménages dans l'ordre croissant des revenus. On porte en abscisses les pourcentages de la population totale et en ordonnées les pourcentages du revenu global. Cette courbe est représentée, pour les revenus de 1955, sur le graphique II-3. On y lit par exemple que les 30 % de la population ayant les revenus les plus faibles se partageaient 9 % du revenu global, la moitié se partageait 23 % du revenu global, etc.

Si tous les revenus étaient égaux, la courbe de Lorenz serait confondue avec la diagonale du carré. La distribution des revenus est d'autant plus inégale que la courbe est plus creuse vers le coin inférieur droit du graphique.

Si la courbe de Lorenz fournit une représentation commode, elle n'ajoute rien à la courbe cumulée du graphique II-2. En effet, considérons la courbe cumulative classique (le revenu étant porté en abscisses et le nombre



de ménages en ordonnées). La grandeur mesurée en abscisses sur le graphique de Lorenz est  $\frac{100 \times N}{N_t}$ ,

$N_t$  étant l'effectif total de la population, c'est-à-dire l'ordonnée d'un point de la courbe cumulée à un facteur constant près. La grandeur mesurée en abscisses sur le graphique de Lorenz est  $\frac{100}{R_t} \int_0^N R dN$ , c'est-à-dire l'aire hachurée ONN' à un facteur constant près. Il existe donc une relation biunivoque

simple entre la courbe de Lorenz et la courbe cumulative. De même, la transformation logarithmique étant monotone, il existe une relation biunivoque simple entre la courbe cumulative ordinaire et la courbe en logarithmes du graphique II-2.

(1) En corrigeant la sous-estimation des revenus, on peut dire qu'en 1955, 23 % des ménages disposaient de moins de 30 000 F par mois et 16 % de plus de 100 000 F par mois.

### 3. Comparaisons internationales.

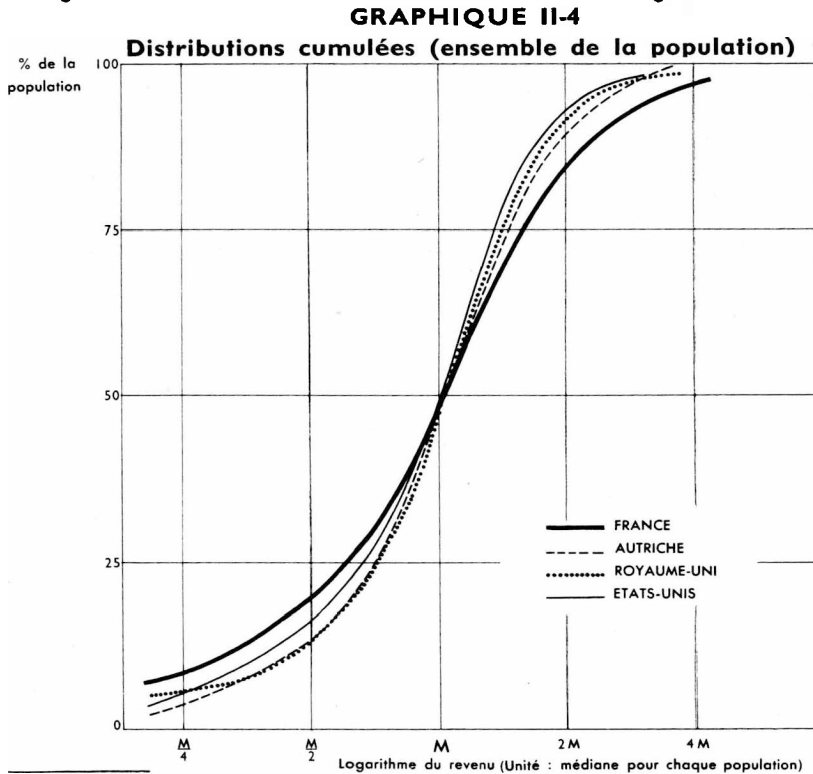
Des enquêtes récentes faites en Angleterre, en Autriche et aux Etats-Unis (1) ont permis d'obtenir des distributions des revenus des ménages par des méthodes identiques à celle de l'enquête 1956. Il est donc légitime de comparer ces distributions pour l'ensemble de la population.

Le graphique II-4 représente les courbes cumulatives en logarithmes pour les quatre pays. Comme nous nous intéressons à la forme de ces distributions plus qu'à leur position, nous avons fait glisser les courbes le long de l'axe des x pour les amener à avoir la même médiane (2).

On voit que les distributions ont des formes très voisines dans les quatre pays. Si on les représentait par des distributions de fréquence du type II-1, on obtiendrait dans chaque cas des distributions unimodales nettement dissymétriques.

En outre, l'examen du graphique II-4 permet d'affirmer que la distribution des revenus est plus inégale en France que dans chacun des trois autres pays. En effet, la courbe correspondant à la France est en tout point moins inclinée sur l'horizontale que les autres courbes.

Par contre, aucune conclusion n'est possible si on compare deux des autres pays. Dans le cas de l'Autriche et des Etats-Unis, on a par exemple la configuration ci-dessous : la distribution est moins inégale aux Etats-Unis

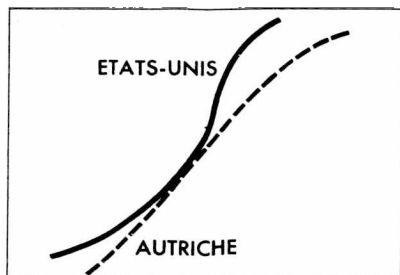


(1) Report of an Enquiry into Household Expenditure in 1953-54, London, H. M. S. O., 1957  
Der Verbrauch der städtischen bevölkerung Österreichs ergebnisse der Konsumerhebung 1954-55, Wien, 1956.

Study of Consumer Expenditure and Savings (1950). 18 vol., University of Pennsylvania, 1956.

(2) Les courbes originales ont été obtenues en exprimant tous les revenus en francs au taux de change courant. Le choix du taux de change est indifférent, puisque sa modification déplace la courbe par translation le long de l'axe des x sans modifier sa forme.

pour les hauts revenus, elle est plus inégale pour les revenus inférieurs à la médiane (1).



Nous aurons l'occasion de remarquer dans le chapitre suivant que les différences de structure sociale contribuent à expliquer les différences entre les distributions de revenus en France et dans les autres pays. Une partie de l'explication vient aussi du domaine des enquêtes considérées. Les enquêtes étrangères sont des enquêtes urbaines alors que la présente étude couvre les ruraux non agricoles.

### III. — LES DISTRIBUTIONS PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

#### I. Résultats empiriques.

Dans le chapitre précédent, on n'a pas tenu compte du fait que les mécanismes de détermination des revenus varient notablement d'un groupe à l'autre. Suivant la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage, les revenus du ménage sont principalement des salaires et traitements, ou des revenus d'entreprise, ou des rentes. On peut se demander si certaines caractéristiques de la distribution des revenus pour l'ensemble de la population ne traduiraient pas cette hétérogénéité.

Pour l'étudier, nous avons analysé l'échantillon en sous-échantillons définis par la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage. Treize catégories socio-professionnelles ont été retenues ; leur définition est donnée en tête des tableaux reproduits en annexe.

Pour chaque catégorie, les distributions obtenues ont une allure semblable à celle de la population totale : distributions généralement unimodales, dissymétriques et fortement étalées. Cependant, l'étalement autour du revenu médian varie notablement d'une catégorie à l'autre. Pour décrire empiriquement ces distributions nous avons utilisé les mêmes caractéristiques que pour la population totale : mode, médiane, moyenne, écart interquartile ; plus petit intervalle logarithmique comprenant 80 % des ménages ; pourcentage de ménages ayant un revenu annuel inférieur à 300 000 F ou supérieur à 1 000 000 de F. Ces renseignements sont résumés dans le tableau III-1, l'étude étant limitée aux revenus de 1955 (c'est-à-dire aux enquêtes 1 à 3) (2). Les catégories sont classées dans l'ordre des revenus médians croissants.

Le premier résultat à remarquer est la grande variation dans le niveau du revenu médian des différents groupes, et dans la dispersion des distributions. Ces différences sont résumées dans le graphique III-1, où chaque catégorie est représentée par un point ayant pour abscisse le revenu médian

(1) On sait que la même difficulté d'interprétation se présente quand on utilise les courbes de Lorenz : on ne peut pas conclure à une différence dans le degré d'inégalité quand les courbes se coupent. On le peut quand une des courbes est, sur toute sa longueur, plus proche de la diagonale que l'autre. On peut montrer facilement que les jugements portés à partir des deux représentations sont équivalents : quand la comparaison des courbes de Lorenz permet de conclure à une différence dans le degré d'inégalité pour deux populations, les courbes cumulatives le permettent aussi, et donnent le même résultat. Quand les courbes cumulatives ne permettent pas de conclure, les courbes de Lorenz ne le permettent pas non plus.

(2) Les données de base relatives aux revenus de 1955 et de 1956 sont présentées dans les tableaux annexes.



TABLEAU III-1

	Mode (1) (Milliers de francs)	Médiane		Moyenne (Milliers de francs)	Ecart interquartile		Ecart log. comprenant 80 % des ménages Borne sup. Borne inf.	% de revenus inférieurs à 300 000 F	% de revenus supérieurs à 1 000 000 F
		(Milliers de francs)	% de la médiane pour l'ensemble		(Milliers de francs)	% de l'écart de l'ensemble			
90 - Inactifs	150	250	46,3	343	320	63	11	58	5
70 - Gens de maison	150	260	46,7	314	240	47	5	61	3,5
72 - Autre personnel de service	350	450	83,5	484	370	72,5	5	25	9
68 - Manoeuvres	350	510	94,5	554	325	64	3	13,2	5,7
Ensemble de la population	450	540	100	640	510	100	7,5	23	16
61 - Ouvriers	450	600	111	644	360	71	3	6	10,7
50 - Employés	550	640	119	671	400	78,5	3	3,7	14
22 - Artisans	500	650	120	753	525	103	5	11	23
80 - Autres (armée, police, clergé, etc)	650	690	128	764	440	86	3,25	7,0	18,5
27 - Petits commerçants	650	740	137	837	590	116	5	9	28,5
60 - Contremaîtres	650	830	154	867	460	90	2,75	1,0	34
40 - Cadres moyens	850	900	167	954	500	98	3	2,3	38,5
21 - Industriels et gros commerçants	1050	1380	256	1622	1200	235	5,4	4,5	69
30 - Professions libérales et cadres supérieurs	1050	1480	274	1608	930	182	4	0,8	77

(1) Le mode a été placé au centre de la classe modale

TABLEAU III-2

Tranches de revenus annuels	Catégories socio-professionnelles													
	90	70	72	68	61	50	22	80	27	60	40	20	30	Ensemble
Brute : moins de 300 000 Corrigée : moins de 360 000	76,0	3,9	2,1	2,4	7,5	1,5	2,5	0,6	2,5	0,1	0,5	0,2	0,2	100,0
Brute : 300 000 à 1 000 000 Corrigée : 360 000 à 1 200 000	17,6	0,8	1,6	5,8	37,6	12,0	5,3	2,7	5,8	2,0	6,7	0,6	1,4	100,0
Brute : plus de 1 000 000 Corrigée : plus de 1 200 000	8,6	0,2	0,7	1,3	18,7	7,1	6,8	2,6	10,7	3,2	15,4	5,5	19,2	100,0

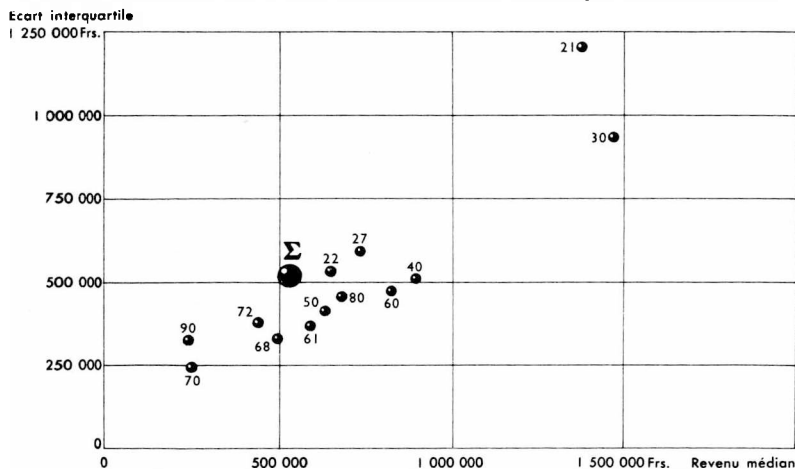
et pour ordonnée l'écart interquartile correspondant. L'écart entre les revenus médians est de 250 000 à 1 480 000 F, soit près de 1 à 6. Les dispersions, mesurées par l'écart interquartile, augmentent avec le revenu médian, mais cette augmentation n'est pas uniforme. Les points se répartissent le long de deux courbes distinctes, les catégories 90, 72, 22, 27 et 21 étant plus dispersées, toutes choses égales d'ailleurs, que les autres.

Pour interpréter ces résultats, il convient de retenir que les revenus déclarés sont systématiquement sous-estimés de 20 à 25 %. Si on admet que cette sous-estimation varie peu d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre, ce qui nous a semblé justifié, on peut considérer que les valeurs relatives des médianes situent les différentes distributions les unes par rapport aux autres. Pour avoir un ordre de grandeur raisonnable des revenus médians de chaque catégorie, il serait par contre raisonnable de majorer de 20 %, les estimations de la deuxième colonne du tableau ci-après. Ainsi, le revenu médian de l'ensemble de la population serait de l'ordre de 650 000 F, celui des ouvriers de l'ordre de 720 000 F, etc.

Les distributions correspondant aux différentes catégories se chevauchent en partie. Il en résulte une modification assez régulière dans la part relative des diverses catégories dans chaque tranche de revenu.

### GRAPHIQUE III-1

**Médiane et écart interquartile.  
France, revenus de 1955, 13 catégories socio-professionnelles.**



Les catégories de revenus les plus faibles comprennent principalement des inactifs, les catégories de revenus les plus élevées principalement des industriels et cadres supérieurs, comme le montre le tableau III-2.

On voit que la majorité des ménages disposant de moins de 300 000 F par an est composée d'inactifs ; celle des ménages disposant de 300 000 à 1 000 000 d'ouvriers et d'employés ; celle des ménages disposant de plus de 1 000 000 de F, d'industriels, commerçants, cadres moyens et supérieurs.

## 2. Les types de distributions.

Un autre élément intéressant des distributions par catégories socio-professionnelles est la concentration des écarts logarithmiques autour d'un petit nombre de valeurs typiques. Le plus petit intervalle comprenant 80 % des observations est délimité par des revenus qui s'échelonnent :

de 1 à 3 environ, pour les catégories 68, 61, 50, 80, 60 et 40 (manœuvres, ouvriers, employés, « autres », contremaîtres et cadres moyens),

- de 1 à 4 pour la catégorie 30 (cadres supérieurs et professions libérales),
- de 1 à 5 pour les catégories 70, 72, 22, 27, 21 (gens de maison, autre personnel de service, artisans, petits commerçants, industriels et gros commerçants),
- de 1 à 11 pour la catégorie 90 (inactifs).

Ceci nous a conduit à comparer plus soigneusement les distributions caractérisées par des écarts logarithmiques voisins.

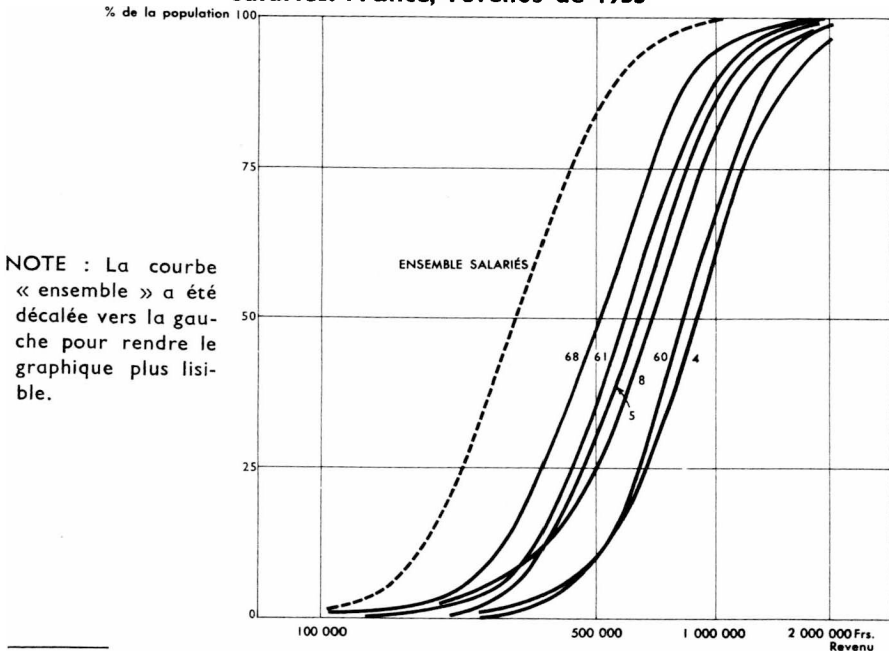
Le graphique III-2 représente les courbes cumulatives en logarithmes pour les six catégories de salariés : manœuvres, ouvriers, contremaîtres, employés, cadres moyens, « autres » (1).

Sur ce graphique, nous avons aussi porté la courbe correspondant au groupe qu'on obtient en rassemblant en une seule population les six catégories. On observe le résultat remarquable que les sept courbes du graphique III-2 sont de forme très voisine. Elles sont pratiquement superposables par translation, aux erreurs de mesure et d'échantillonnage près. Ainsi, non seulement les distributions de revenus pour les six catégories de salariés obéissent-elles à la même loi, à un facteur constant près, mais la population qu'on obtient en regroupant ces six catégories obéit elle-même à cette loi. Si  $n = f(R)$  représente la loi de distribution des revenus pour l'ensemble des salariés, les distributions correspondant aux six catégories socio-professionnelles considérées sont de la forme  $n = f(K_i R)$ ,  $k_i$  étant un facteur constant caractéristique de chaque catégorie socio-professionnelle.

Le graphique III-3 montre qu'on peut de même regrouper les travailleurs indépendants (catégories 21, 22 et 27). La juxtaposition des courbes correspondant aux trois catégories est même plus précise que pour les salariés.

### GRAPHIQUE III-2

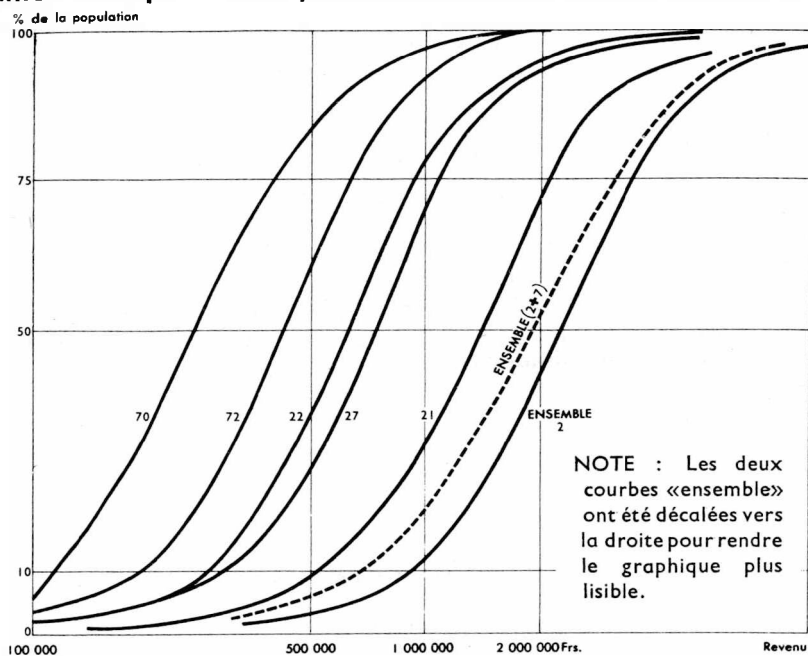
**Distributions cumulées par catégories socio-professionnelles : salariés. France, revenus de 1955**



(1) Cette catégorie comprend un certain nombre de travailleurs indépendants (artistes, clergé), mais la distribution des revenus y est de la même forme que dans les cinq autres catégories.

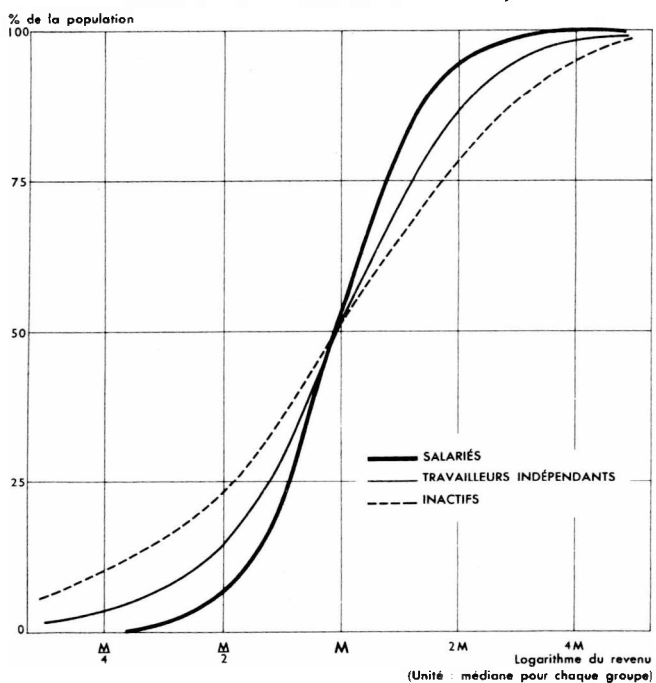
### GRAPHIQUE III-3

Distributions cumulées par catégories socio-professionnelles : Travailleurs indépendants et personnel de service. France, revenus de 1955



### GRAPHIQUE III-4

Distributions cumulées. France, 1955



Le personnel de service (70 et 72) donne naissance à une courbe qui a une forme très proche de celle des travailleurs indépendants. Il n'est cependant pas justifié de le mettre dans la même catégorie, car la forme de la distribution ne se conserve plus dans le groupement, comme le montre la courbe pointillée du graphique III-3. La catégorie 30 (professions libérales et cadres supérieurs) est aussi à part, dans une situation intermédiaire entre les salariés et les travailleurs indépendants. Cela peut être du à l'hétérogénéité de cette catégorie, qu'il conviendrait vraisemblablement, du point de vue qui nous intéresse, de dissocier en professions libérales (qui pourraient être jointes aux travailleurs indépendants) et cadres supérieurs (qu'on tenterait de grouper avec les salariés).

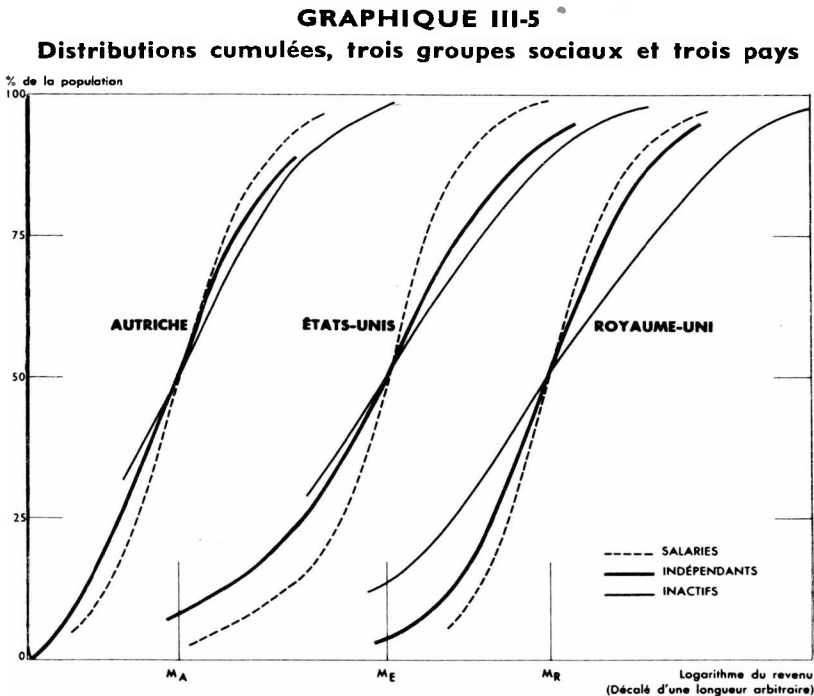
En mettant à part les trois catégories aberrantes, qui groupent en tout moins de 7 % de l'échantillon, on voit qu'on peut analyser la population en trois groupes homogènes auxquels correspondent trois formes typiques de distributions des revenus. Ces groupes sont :

<b>les salariés</b> représentant .....	51,3 %	de la population
<b>les travailleurs indépendants</b> .....	12,0 %	—
<b>et les inactifs</b> .....	29,8 %	—

Les courbes représentant les distributions pour ces trois groupes sont portées, avec la même médiane, sur le graphique III-4. On voit que, sans ambiguïté, l'inégalité des revenus est plus forte chez les inactifs que chez les travailleurs indépendants, et chez les travailleurs indépendants que chez les salariés.

### 3. Comparaisons internationales.

Le graphique III-5, établi de la même façon que le graphique III-4, compare les distributions des revenus des ménages d'inactifs, de travailleurs indépendants et de salariés pour l'Autriche, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Dans chaque cas on observe, comme en France, que les revenus des inactifs



sont distribués plus inégalement que ceux des travailleurs indépendants et ceux des travailleurs indépendants plus inégalement que ceux des salariés. Cependant, les différences entre les trois distributions sont beaucoup moins marquées en Autriche que dans les trois autres pays.

Le tableau III-3 présente les caractéristiques principales de ces distributions.

TABLEAU III-3

		France	Autriche	Royaume-Uni	Etats-Unis
<b>Effectifs</b> (en % du total des trois classes)	salariés	56,5	56,8	70,8	73,5
	indépendants	12,5	12,0	7,0	11,1
	inactifs	31,0	31,2	22,2	15,4
<b>Position :</b> (médiane en % de la médiane des inactifs)	salariés	260	160	210	210
	indépendants	300	180	210	250
	inactifs	100	100	100	100
<b>Dispersion</b> (écart logarithmique à 80 % Cf. III § 1)	salariés	3,0	3,0	2,8	3,2
	indépendants	5,0	4,0	4,0	7,5
	inactifs	11,0	6,5	9,0	10,0

Ce tableau montre que trois facteurs se combinent pour expliquer les différences d'inégalité observées dans la population totale : des différences dans la structure démographique, des différences dans l'inégalité entre groupes et des différences dans l'inégalité à l'intérieur de chaque groupe. Un des objectifs principaux d'une analyse des distributions de revenus est de déterminer si l'effet combiné de ces trois facteurs peut être représenté de façon simple par un indice d'inégalité.

Le tableau précédent montre que si la dispersion varie d'un pays à l'autre pour les inactifs et les travailleurs indépendants, elle est très voisine pour les salariés. Cela nous a conduit à comparer avec soin les distributions des revenus des salariés. Pour éliminer l'influence des définitions des catégories socio-professionnelles, qui ne sont pas exactement comparables d'un pays à l'autre, nous avons limité cette analyse aux ouvriers manuels (1). Le graphique III-6 montre que les distributions des revenus des ménages d'ouvriers sont presque exactement superposables en France, en Autriche et au Royaume-Uni. Nous arrivons donc au résultat remarquable que la même loi (à une affinité près) représente non seulement les distributions relatives aux divers groupes de salariés en France, mais encore dans les trois pays considérés.

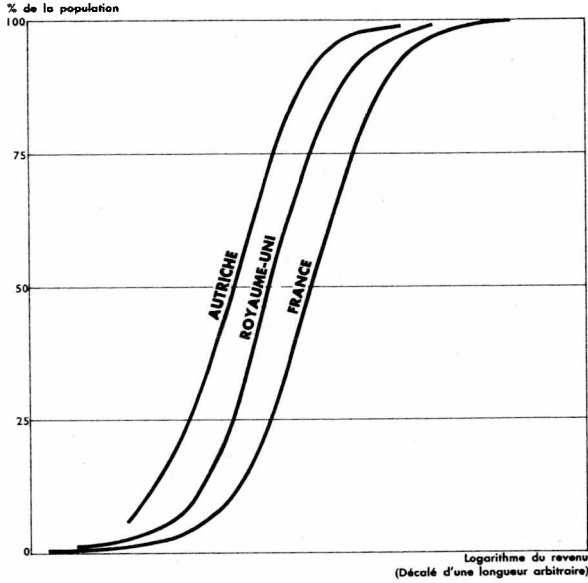
Le graphique III-7 montre que ces distributions sont très convenablement représentées, sur la quasi-totalité du champ de variation du revenu, par des lois logarithmico-normales d'écart type très voisins.

#### IV. — CONCLUSION

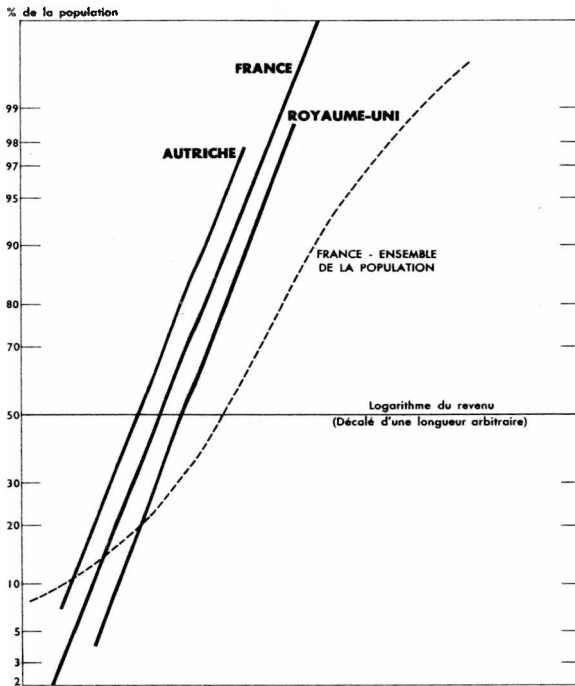
Ce rapide examen de la distribution des revenus des ménages non agricoles a fait apparaître un certain nombre de régularités : les distributions relatives à des sous-populations définies par la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage peuvent se ramener à trois types, correspondant aux groupes des salariés, des travailleurs indépendants et des inactifs.

(1) La présentation des données ne nous a pas permis d'introduire les Etats-Unis dans cette comparaison.

**GRAPHIQUE III-6**  
**Distributions cumulées, trois pays. Ménages d'ouvriers manuels**



**GRAPHIQUE III-7**  
**Ménages d'ouvriers manuels. Trois pays et ensemble de la population (France). (Graphique logarithmico-normal)**



Aussi bien en France qu'à l'étranger, l'inégalité croît quand on passe d'un groupe au suivant. Dans le cas particulier des ouvriers manuels, les distributions sont très correctement représentées par une formule logarithmico-normale, la dispersion variant très peu d'un pays à l'autre.

On peut observer, par contre, que les distributions relatives aux autres groupes et à la population totale ne sont pas correctement représentées par une loi logarithmico-normale (à titre d'exemple, nous avons porté sur le graphique III-7 la courbe relative à l'ensemble de la population française). En outre, l'inégalité de ces distributions varie d'un pays à l'autre.

Cela ne permet cependant pas de conclure à l'absence de régularités relatives aux distributions des revenus de ces catégories. En effet, les représentations graphiques assez grossières que nous avons utilisées ne permettent d'identifier de telles régularités que si les courbes sont superposables. Prenons l'exemple des travailleurs indépendants : les courbes cumulatives relatives à la France et au Royaume-Uni ne sont pas superposables. Cela peut signifier que ces deux distributions n'ont pas de rapports simples entre elles. Mais cela peut aussi bien traduire le fait que ces distributions sont représentables analytiquement par des fonctions de même forme, mais avec des valeurs différentes des paramètres (par exemple des lois de Pareto avec des  $\alpha$  différents).

Cela conduirait à distinguer le degré d'inégalité de ce que nous pourrions appeler le « mode » d'inégalité. Il serait probablement plus fécond d'étudier le mode d'inégalité que de tenter de mesurer directement un degré d'inégalité empiriquement défini.

La recherche du mode d'inégalité — c'est-à-dire, de la représentation analytique de la distribution — se fait le plus souvent par l'ajustement d'un nombre très limité de fonctions qu'on se donne a priori (essentiellement des lois logarithmico-normales ou des lois de Pareto), et dont on essaie ensuite d'interpréter économiquement les paramètres. Cette méthode semble mener à une impasse. On peut se demander s'il ne serait pas plus fécond d'essayer de construire un modèle explicatif de la genèse des distributions de revenus à partir d'un corps d'hypothèses économiques, et de déduire de ce modèle la forme analytique des distributions au lieu de se la donner a priori.

## ANNEXE

Cette annexe présente séparément les distributions des revenus de 1955 et de 1956, les échantillons étant analysés suivant la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (tableaux 1 et 2) et suivant le type de ménage (tableaux 3 et 4).

Les codes des catégories socio-professionnelles et des types de ménages sont les suivants :

### CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES :

- 21. — Industriels, gros commerçants.
- 22. — Artisans.
- 27. — Petits commerçants.
- 30. — Professions libérales, cadres supérieurs.
- 40. — Cadres moyens.
- 50. — Employés.
- 60. — Contremaîtres.
- 61. — Ouvriers.



- 68. — Manœuvres.
- 70. — Gens de maison, femmes de ménage.
- 72. — Autre personnel de service.
- 80. — Autres (armée, police, artistes, clergé).
- 90. — Inactifs.

**TYPE DE MÉNAGES :**

- 01. — 1 adulte de moins de 70 ans.
- 02. — 1 adulte de plus de 70 ans.
- 03. — 1 adulte (âge quelconque) + un enfant ou plus.
- 04. — 2 adultes, moins de 70 ans.
- 05. — 2 adultes autres.
- 06. — 2 adultes (âge quelconque) + 1 enfant 0 à 5 ans.
- 07. — 2 adultes (âge quelconque) + 1 enfant 6 à 13 ans.
- 08. — 2 adultes (âge quelconque) + 2 enfants 0 à 5 ans.
- 09. — 2 adultes (âge quelconque) + 2 enfants 6 à 13 ans.
- 10. — 2 adultes (âge quelconque) + 1 enfant de 0 à 5 ans et  
1 enfant de 6 à 13 ans.
- 11. — 2 adultes (âge quelconque) + 3 enfants et plus.
- 12. — 3 adultes (âge quelconque).
- 13. — 3 adultes (âge quelconque) + 1 enfant (âge quelconque).
- 14. — 3 adultes (âge quelconque) + 2 enfants et plus (âge quel-  
conque).
- 15. — 4 adultes et plus (âge quelconque), sans enfant.
- 16. — 4 adultes et plus (âge quelconque), avec enfants (âge quel-  
conque).

TABLEAU I - DISTRIBUTION DES REVENUS I

Revenu (1) 10 <sup>3</sup> fr. C.S.P.	Moins de 100	100 à 200	200 à 300	300 à 400	400 à 500	500 à 600	600 à 700	700 à 800	800 à 900	900 à 1000	1000 à 1100	1100 à 1200	1200 à 1400
21	1,2	0	2,9	1,2	3,5	5,9	6,5	4,7	3,5	4,1	5,3	5,9	7,
22	1,7	3,8	6,2	12,1	11,9	9,5	11,1	9,0	7,3	5,2	4,5	1,9	6,
27	0,8	4,1	5,3	7,0	10,5	8,9	10,7	7,5	8,3	7,8	6,7	2,6	6,
30	0,4	0,2	0,6	0,4	1,4	0,7	2,6	3,6	5,5	7,3	9,0	6,4	11,
40	0,2	0,6	1,2	1,8	6,5	8,1	11,7	9,2	12,4	11,8	9,6	5,4	6,
50	-	1,1	2,8	12,8	14,3	14,8	13,5	12,1	9,3	6,5	4,6	2,7	3,
60	-	0,4	0,9	1,8	8,4	6,6	18,5	14,9	10,6	9,3	7,0	6,2	7,
61	0,5	1,3	4,5	12,4	17,8	15,2	14,0	9,8	8,3	5,5	3,6	2,1	2,6
68	0,9	2,0	10,0	21,9	14,1	13,3	15,8	10,5	3,8	2,9	1,0	0,7	1,
70	5,9	30,1	27,4	11,3	11,3	2,7	4,3	1,6	0,6	2,1	1,1	1,1	-
72	2,4	9,6	18,6	21,5	11,5	8,6	9,1	6,2	2,0	3,3	1,4	0,5	2,6
80	-	3,1	3,5	6,9	11,8	13,5	11,7	11,8	11,1	8,3	4,5	2,4	4,6
90	19,2	23,5	16,6	10,9	9,1	5,7	4,3	2,1	2,5	1,5	1,4	0,7	1,6
Ensemble	6,2	8,6	8,4	10,6	12,0	10,0	9,9	7,2	6,4	4,9	3,8	2,2	3,3

(1) Borne supérieure non comprise.

TABLEAU II - DISTRIBUTION DES REVENUS D-

Revenu (1) 10 <sup>3</sup> fr. C.S.P.	Moins de 100	100 à 200	200 à 300	300 à 400	400 à 500	500 à 600	600 à 700	700 à 800	800 à 900	900 à 1000	1000 à 1100	1100 à 1200	1200 à 1400
21	-	-	5,9	-	-	-	3,9	-	11,8	3,9	11,7	7,9	-
22	-	3,1	6,2	9,8	15,6	7,1	13,8	11,1	7,5	2,7	5,8	0,4	3,6
27	0,7	2,5	3,3	8,2	9,8	7,5	13,7	8,3	11,1	6,8	2,9	1,8	5,8
30	-	-	-	-	0,6	4,3	3,1	3,7	4,3	8,1	7,4	12,3	9,9
40	0,3	1,1	1,6	2,9	4,8	6,9	9,3	8,6	11,4	8,6	11,0	8,0	8,6
50	0,5	0,2	3,0	13,6	12,7	13,7	12,6	8,3	11,7	7,6	5,9	2,6	3,5
60	-	-	-	4,2	9,7	8,3	8,4	11,1	6,9	-	9,7	9,8	19,4
61	0,1	1,8	3,2	10,4	14,9	15,3	14,5	12,1	8,8	7,9	3,2	1,9	3,3
68	0,5	2,1	11,7	16,4	16,9	11,7	13,7	9,5	4,8	4,2	1,6	1,6	3,2
70	1,2	26,2	27,3	11,9	10,8	11,9	1,1	3,6	1,2	3,6	-	-	-
72	4,7	2,4	3,5	14,1	14,1	20,0	8,2	4,7	14,1	1,2	1,2	5,9	3,5
80	-	3,7	4,7	8,4	10,3	5,6	19,6	9,4	9,3	10,3	5,6	5,6	3,8
90	16,0	23,2	16,2	13,6	6,9	6,3	4,6	3,6	2,2	1,2	1,5	0,6	1,8
Ensemble	5,0	8,4	7,8	10,7	10,5	9,9	10,1	7,8	7,0	5,2	3,9	2,6	3,8

(1) Borne supérieure non comprise

5 (suivant la catégorie socio-professionnelle)

400 à 600	1600 à 2000	2000 à 2500	2500 à 3000	3000 à 4000	4000 à 5000	5000 et plus	Σ	Nombre total de ménages	Nombre de revenus non déclarés	Nombre de revenus déclarés
9,5	11,7	14,7	2,4	3,5	2,3	4,2	100	192	22	170
3,4	3,0	1,2	1,2	0,6	0,3	-	100	667	36	631
5,7	3,4	1,6	1,0	1,7	-	-	100	829	75	754
0,4	16,4	11,8	5,0	4,1	1,6	1,2	100	531	24	507
7,5	5,0	1,5	0,4	0,4	0,2	-	100	877	10	867
0,9	0,8	-	0,1	-	-	-	100	1.172	30	1.142
4,4	2,2	1,3	-	-	-	-	100	227	-	227
1,4	0,8	0,1	-	-	0,1	-	100	3.643	55	3.588
0,5	0,4	0,1	-	-	0,4	-	100	564	6	558
0,5	-	-	-	-	-	-	100	194	8	186
1,9	0,5	-	-	-	-	-	100	220	11	209
3,5	1,4	0,7	0,6	-	-	0,4	100	302	13	289
0,4	0,5	0,2	0,1	0,1	0,2	-	100	4.017	149	3.868
2,3	2,0	1,2	0,4	0,4	0,2	0,1	100	13.435	439	12.996

56 (suivant la catégorie socio-professionnelle)

1400 à 1600	1600 à 2000	2000 à 2500	2500 à 3000	3000 à 4000	4000 à 5000	5000 et plus	Σ	Nombre total de ménages	Nombre de revenus non déclarés	Nombre de revenus déclarés
3,9	7,8	25,5	9,8	5,9	-	2,0	100	51	-	51
2,6	4,0	4,5	-	0,4	0,9	0,9	100	227	2	225
3,2	6,1	4,3	0,8	1,8	1,0	0,4	100	291	13	278
9,9	10,5	6,1	4,4	11,7	3,1	0,6	100	166	4	162
7,2	5,6	3,7	-	-	0,4	-	100	299	9	290
1,4	2,7	-	-	-	-	-	100	412	2	410
12,5	-	-	-	-	-	-	100	72	-	72
1,2	0,8	0,2	0,1	0,1	0,2	-	100	1.168	5	1.163
1,6	-	-	0,5	-	-	-	100	189	-	189
-	-	-	-	-	-	1,2	100	84	-	84
2,4	-	-	-	-	-	-	100	85	-	85
1,8	1,9	-	-	-	-	-	100	111	4	107
0,6	0,9	0,3	-	0,3	-	0,2	100	1.327	30	1.297
2,2	2,2	1,4	0,3	0,8	0,3	0,1	100	4.482	69	4.413

TABLEAU III - DISTRIBUTION DES REVENUS

Revenu (1) Type 10 <sup>3</sup> fr. ménage	Moins de 100	100 à 200	200 à 300	300 à 400	400 à 500	500 à 600	600 à 700	700 à 800	800 à 900	900 à 1000	1000 à 1100	1100 à 1200	1200 à 1400
1	11,8	22,0	19,0	18,3	12,1	4,9	4,1	1,7	2,3	1,5	1,1	0,2	0,
2	44,3	33,4	12,1	5,4	2,2	1,1	0,2	0,6	0,2	-	0,2	-	0,
3	4,3	8,7	22,6	24,4	19,1	13,1	3,4	1,8	0,9	-	-	-	-
4	1,4	4,3	10,5	14,7	16,4	11,2	11,3	7,1	6,2	4,0	3,4	1,6	2,
5	8,7	25,5	21,9	15,9	9,0	5,3	4,5	1,7	1,3	2,0	1,6	0,2	0,
6	-	0,9	4,8	16,2	19,1	11,5	17,2	8,0	4,9	4,9	3,2	1,9	4,
7	0,6	1,4	5,5	13,0	15,5	15,0	11,2	8,2	7,3	5,5	3,3	3,2	3,
8	-	0,7	0,7	10,3	15,2	17,6	17,6	13,1	8,9	4,5	4,2	1,0	2,
9	-	0,7	1,7	6,0	18,5	18,9	18,5	9,8	5,7	1,7	3,0	2,7	6,
10	-	0,3	0,9	5,8	20,6	18,5	14,8	11,2	9,4	3,0	5,5	2,1	3,
11	-	0,5	-	2,0	6,7	16,2	20,2	15,4	13,3	8,7	5,6	1,5	3,
12	0,5	1,5	4,1	10,3	14,1	12,7	9,6	7,6	9,0	6,5	5,9	3,6	4,
13	0,4	0,9	1,7	4,9	12,4	14,0	14,2	9,2	10,4	9,2	5,2	4,0	4,
14	0,2	-	0,4	2,4	6,1	11,0	12,8	15,4	12,1	12,4	5,9	3,4	3,
15	0,5	0,4	0,9	2,8	6,9	7,8	9,8	10,1	8,1	10,3	9,1	5,5	9,
16	0,1	0,2	0,1	0,9	5,0	5,9	9,9	11,2	10,1	10,3	8,1	6,5	12,
Ensemble	6,2	8,6	8,4	10,6	12,0	10,0	9,9	7,2	6,4	4,9	3,8	2,2	3,

(1) Borne supérieure non comprise.

TABLEAU IV - DISTRIBUTION DES REVENUS DE

Revenu (1) Type 10 <sup>3</sup> fr. ménage	Moins de 100	100 à 200	200 à 300	300 à 400	400 à 500	500 à 600	600 à 700	700 à 800	800 à 900	900 à 1000	1000 à 1100	1100 à 1200	1200 à 1400
1	12,5	19,9	16,9	23,8	11,1	6,8	2,5	2,2	1,2	1,3	0,3	-	1,1
2	34,0	37,5	15,6	6,3	1,6	1,4	1,1	1,1	1,1	0,3	-	-	-
3	2,1	4,3	21,3	21,2	10,7	6,3	10,7	10,6	2,1	-	4,3	-	-
4	1,3	3,9	6,9	14,8	17,4	12,0	10,1	7,6	5,5	5,1	4,2	2,1	4,0
5	4,0	24,3	26,2	17,2	6,1	6,0	1,7	5,4	3,0	0,4	2,0	2,0	-
6	0,6	-	2,7	8,9	15,0	21,7	12,2	8,9	9,4	5,0	4,5	2,2	5,6
7	-	0,9	4,2	10,8	18,9	8,5	15,9	8,6	5,1	6,1	5,5	3,0	3,5
8	-	-	-	7,5	20,0	10,0	20,0	13,8	13,7	5,0	2,5	1,3	1,2
9	-	-	1,9	0,9	15,9	18,7	14,9	12,2	4,7	7,4	6,6	5,6	3,7
10	-	0,9	0,9	7,0	14,9	15,8	19,3	4,4	9,6	9,6	5,3	5,3	1,7
11	-	-	0,3	1,1	2,7	14,8	18,9	18,6	14,0	9,0	4,4	3,5	4,4
12	-	1,6	2,5	8,8	9,8	12,7	14,7	10,4	7,7	5,9	4,1	3,4	6,4
13	-	0,7	-	4,6	11,1	13,9	16,4	9,2	13,2	7,2	5,9	3,3	4,6
14	-	-	2,6	0,6	4,2	9,0	13,2	11,1	14,9	13,7	3,2	5,3	4,2
15	-	-	2,2	3,2	3,8	8,1	11,9	7,6	10,2	7,1	9,1	8,1	11,4
16	-	0,4	-	0,9	1,3	3,1	6,6	9,6	16,7	7,9	10,1	4,8	9,2
Ensemble	5,0	8,4	7,8	10,7	10,5	9,9	10,1	7,8	7,0	5,2	3,9	2,6	3,8

(1) Borne supérieure non comprise.

5 (suivant le type de ménage)

	1600 à 2000	2000 à 2500	2500 à 3000	3000 à 4000	4000 à 5000	5000 à plus	Σ	Nombre total de ménages	Nombre de revenus non déclarés	Nombre de revenus déclarés
2	0,2	-	-	0,3	-	0,1	100	1.651	89	1.562
	-	-	-	-	0,2	-	100	119	4	115
7	-	-	-	-	-	-	100	1.109	31	1.078
8	1,6	1,4	0,4	0,1	0,2	0,1	100	2.857	78	2.779
6	0,2	0,7	-	0,2	-	-	100	977	36	941
0	1,5	-	0,4	-	-	-	100	547	18	529
8	2,7	0,5	0,3	0,3	-	0,2	100	672	20	652
7	1,4	-	0,3	0,3	-	0,4	100	292	2	290
6	3,1	1,3	0,7	-	-	-	100	306	9	297
1	0,9	0,9	-	-	-	-	100	333	3	330
6	1,5	1,0	0,3	0,5	0,3	-	100	776	17	759
9	3,3	1,4	0,9	0,8	0,1	0,2	100	1.349	59	1.290
4	2,8	1,8	0,6	0,9	0,2	-	100	551	9	542
4	2,8	2,8	1,1	0,6	0,6	0,4	100	503	10	493
2	6,7	1,6	0,7	1,5	0,8	0,4	100	595	31	564
7	6,5	2,8	1,4	0,8	0,6	0,4	100	800	23	777
3	2,0	1,2	0,4	0,4	0,2	0,1	100	13.437	439	12.998

6 (suivant le type de ménage)

	1600 à 2000	2000 à 2500	2500 à 3000	3000 à 4000	4000 à 5000	5000 et plus	Σ	Nombre total de ménages	Nombre de revenus non déclarés	Nombre de revenus déclarés
-	-	-	-	-	-	0,4	100	580	21	559
-	-	-	-	-	-	-	100	48	1	47
2,1	4,3	-	-	-	-	-	100	367	2	365
1,2	1,6	0,8	0,4	0,7	0,2	0,2	100	962	17	945
-	0,7	0,7	-	-	-	0,3	100	305	8	297
2,2	1,1	-	-	-	-	-	100	181	1	180
1,8	1,7	2,2	0,8	-	0,5	-	100	235	2	233
1,3	-	2,5	-	-	-	1,2	100	80	-	80
1,0	0,9	1,9	0,9	2,8	-	-	100	107	-	107
0,9	4,4	-	-	-	-	-	100	115	1	114
3,5	1,7	1,7	-	1,4	-	-	100	291	-	291
2,0	5,7	1,3	-	1,8	0,5	0,7	100	444	3	441
5,3	2,6	2,0	-	-	-	-	100	153	1	152
7,9	4,3	2,1	1,1	2,6	-	-	100	196	7	189
2,7	4,9	3,7	2,2	2,7	1,1	-	100	185	-	185
0,1	6,6	7,4	1,3	1,3	2,7	-	100	233	5	228
2,2	2,2	1,4	0,3	0,8	0,3	0,1	100	4.482	69	4.413